



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 118041

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur les fermetures d'établissements dans la DGA et leurs conséquences. Le site de Bruz « Maîtrise de l'information » regroupe les activités historiques des sites de Bruz, de Vernon ainsi que d'une partie d'Angers et d'Arcueil. Outre le prix exorbitant que représentent au final ces transferts (plus de 40 millions d'euros), très loin des estimations initiales (3 millions d'euros annoncés à Vernon en juin 2009), la situation financière et morale de dizaines de familles a été impactée. Nombre de conjoints ont perdu un emploi stable en CDI. Une enquête réalisée par le comité social du district DGA de Bruz montre que 50 % des personnels estiment que leur mutation forcée a engendré des dépenses importantes non compensées par les aides du plan d'accompagnement des restructurations et a provoqué, pour une famille sur quatre, une modification de la cellule familiale, allant du célibat géographique à des séparations. Il lui demande son avis pour résoudre ces problèmes engendrés par une RGPP toujours plus inhumaine, brutale et inefficace.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118041

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 9976

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)